

Ville de Monthey  
Chancellerie  
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 2 / CP 512 / 1870 Monthey 1  
T. 024 475 75 11 / F. 024 475 77 99  
administration@monthey.ch / www.monthey.ch

## **Demande d'autorisation d'exploiter un établissement public et de modification de l'enseigne**

### **Mise à l'enquête publique**

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la commune de Monthey porte à la connaissance du public que M. Farid JADRANI, domicilié à Monthey, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter le commerce mentionné ci-après, au sens de la loi précitée, soit :

Locaux et emplacements	:	café-restaurant, sis sur la parcelle N° 754, folio 9, au lieu-dit "Vignette"
Adresse	:	Avenue du Crochetan 2
Enseigne	:	"MOGADOR" en lieu est place de la dénomination ancienne "KEKETT'S BAR"
Prestations	:	service de mets et boissons, avec ou sans alcool à consommer sur place, à l'emporter et/ou à livrer, lié à un café-restaurant
Heures d'ouverture et de fermeture	:	Lundi au vendredi : 06 h.30 à 22 h.30 Samedi : 08 h.30 à 23 h.00 Dimanche : fermeture
Début de l'activité	:	Fin mai 2019

Les personnes, qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande, sont invitées à les adresser par écrit à la commune, dans les 30 jours dès la publication au Bulletin Officiel, soit jusqu'au 28 avril 2019.

Monthey, le 29 mars 2019